



Renforcer le dépistage ciblé de l'infection à gonocoque

Depuis les années 2000, les réseaux de surveillance constatent une recrudescence des cas de gonococcie en France dans la population jeune en particulier alors q

u
e certaines études notent
une
reprise
des comportements sexuels
à risque

.
F
ace à ce constat

,
I
a Direction Générale
de
la Santé
a saisi
la Haute
Autorité
de Santé

*
pour évaluer l'intérêt d'organiser un dépistage de cette infection sexuellement transmissible (IST)

.

Un diagnostic parfois difficile à poser

L'infection à gonocoque qui touche chez l'adulte les organes génito-urinaires, l'anus ou la gorge est souvent très douloureuse chez les hommes (brûlures à la miction...) et asymptomatique chez les femmes. Chez celles-ci, un diagnostic tardif peut entraîner des complications sévères. Dans les deux sexes, elle peut favoriser la transmission du VIH.

L'infection est identifiable grâce à plusieurs méthodes : culture, microscopie, biologie moléculaire

ou te

HAS : Infection à gonocoque, renforcer le dépistage

Écrit par HAS

Vendredi, 11 Mars 2011 17:01 - Mis à jour Mardi, 15 Mars 2011 00:01

sts rapides immunologiques.

Pour le diagnostic chez les sujets symptomatiques, la culture est l'examen

de référence. Chez les sujets asymptomatiques

,
la HAS

recommande

l'utilisation des tests

par biologie moléculaire.

C

ette méthode

, plus

adaptée

au dépistage

,
présente de nombreux avantages
par rapport à la culture

:

- les tests sont plus performants chez les femmes,

- ils sont adaptés à tous les types de prélèvement,

- les tests combinés permettent le dépistage simultané des gonocoques et des chlamydias,

- les délais d'obtention des résultats sont plus courts.

Un traitement simple et efficace

Il existe aujourd'hui un traitement simple et efficace en une seule prise d'antibiotique qui fait l'objet d'un consensus us médical. Dans un contexte d'augmentation de la résistance des souches de *Neisseria gonorrhoeae* aux antibiotiques, il apparaît d'autant plus important de suivre les recommandations de l'Afssaps sur le traitement de l'infection. En 2008, l'agence a mis à jour ses recommandations et conseillé l'utilisation de la ceftriaxone associée à un traitement anti-chlamydia.

Un dépistage ciblé à mettre en place ?

HAS : Infection à gonocoque, renforcer le dépistage

Écrit par HAS

Vendredi, 11 Mars 2011 17:01 - Mis à jour Mardi, 15 Mars 2011 00:01

Plusieurs raisons conduisent la HAS à s'interroger sur l'intérêt d'un dépistage ciblé par groupe de population
une
recrudescence des cas de gonococcies
dans
certains
groupes
de populations,

- une augmentation des comportements sexuels à risque,
- une population féminine de plus en plus touchée par cette IST.

Cependant, les données disponibles ne permettant pas d'identifier précisément la population cible à dépister, la Haute Autorité de Santé envisage deux pistes complémentaires :

- un dépistage ciblé dans les sous-groupes de population présentant des facteurs de risque comme les personnes dépistées ou diagnostiquées pour une autre IST, les personnes porteuses du VIH, ou encore les hommes et les femmes ayant des comportements sexuels à risque ,

- un dépistage de l'ensemble des personnes s'adressant à des structures de dépistage (CDAG-CIDIST, les centres de planification et d'éducation familiale...).

Enfin, ce rapport a permis de mettre en évidence deux axes d'amélioration des connaissances :

1. Le renforcement de la surveillance épidémiologique des gonococcies et la mise en œuvre d'études épidémiologiques. Celles-ci permettront de préciser les caractéristiques des personnes à qui proposer un dépistage et, ainsi, de confirmer la pertinence des pistes identifiées par la Haute Autorité de Santé.

Retrouvez les documents en [cliquant ici](#)

* Ces travaux sur les gonocoques s'inscrivent dans le cadre d'un travail global sur les infections sexuellement transmissibles entamé en 2003 par la Haute Autorité de Santé qui a déjà conduit à la publication de plusieurs rapports sur le dépistage des infections urogénitales à *Chlamydiae trachomatis* (en 2003), sur celui de la syphilis (en 2007) et enfin sur celui de l'infection par le VIH (en 2009).